
Présidence : Suède

1342^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 28 octobre 2021 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures
Suspension : 13 h 15
Reprise : 15 heures
Clôture : 16 h 10

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered
M^{me} U. Grufman

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA MISSION D'OBSERVATION DE L'OSCE AUX POSTES DE CONTRÔLE RUSSES DE GUKOVO ET DE DONETSK POUR LA PÉRIODE DU 17 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2021

Présidente, Observateur en chef de la Mission d'observation de l'OSCE aux postes de contrôle russes de Gukovo et de Donetsk (PC.FR/37/21 OSCE+) (PC.FR/38/21 OSCE+), Royaume-Uni, Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1692/21), Hongrie (annexe 1), Turquie (PC.DEL/1700/21 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/1679/21), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1666/21), Canada (annexe 2), Norvège, Suisse, Allemagne (également au nom de la France) (PC.DEL/1683/21), Géorgie (PC.DEL/1691/21 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1671/21), Directeur du Bureau de la Secrétaire générale (SEC.GAL/149/21 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE**

Présidente, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, Royaume-Uni, Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1696/21), Fédération de Russie (PC.DEL/1672/21 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1697/21 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1668/21), Norvège, Ukraine (PC.DEL/1680/21)

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

Présidente

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1681/21), Royaume-Uni, Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1693/21), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1670/21), Turquie (PC.DEL/1699/21 OSCE+), Canada (PC.DEL/1688/21 OSCE+), Suisse
- b) *Dégradation de la situation en Ukraine et non-application persistante des accords de Minsk par les autorités ukrainiennes* : Fédération de Russie (PC.DEL/1675/21), Ukraine, Royaume-Uni
- c) *Démocratie et élections démocratiques dans la région de l'OSCE* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1673/21), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1695/21), Canada (PC.DEL/1689/21 OSCE+), Royaume-Uni, Géorgie, Biélorussie (PC.DEL/1682/21 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1677/21), Azerbaïdjan (PC.DEL/1684/21 OSCE+), Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE**

- a) *Exposé sur le thème mensuel de la Présidence suédoise de l'OSCE pour octobre 2021, à savoir la démocratie* : Présidente

- b) *Réunion de 2021 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale, tenue à Vienne et par visioconférence les 18 et 19 octobre 2021* : Présidente
- c) *Réunion entre la Présidente en exercice et les membres du personnel du Centre de l'OSCE à Achgabat, tenue par visioconférence le 27 octobre 2021* : Présidente
- d) *Séminaire de 2021 sur la dimension humaine « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles », qui se tiendra à Varsovie et par visioconférence les 16 et 17 novembre 2021* : Présidente
- e) *Tirage au sort qui sera effectué le 4 novembre 2021 pour établir l'ordre préliminaire des déclarations à la vingt-huitième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE* : Présidente

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale (SEC.GAL/148/21 OSCE+)* : Directeur du Bureau de la Secrétaire générale
- b) *Entretiens entre la Secrétaire générale et la Présidente de la République de Moldavie, S.E. M^{me} M. Sandu, tenus le 21 octobre 2021* : Directeur du Bureau de la Secrétaire générale (SEC.GAL/148/21 OSCE+)
- c) *Visite de la Secrétaire générale en Europe du Sud-Est du 22 au 27 octobre 2021* : Directeur du Bureau de la Secrétaire générale (SEC.GAL/148/21 OSCE+)
- d) *Point sur la situation concernant la COVID-19 dans les structures exécutives de l'OSCE* : Directeur du Bureau de la Secrétaire générale (SEC.GAL/148/21 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Rapport du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie : Fédération de Russie (PC.DEL/1676/21)*
- b) *Élection présidentielle tenue en Ouzbékistan le 24 octobre 2021* : Ouzbékistan, Royaume-Uni, Turquie (PC.DEL/1698/21 OSCE+), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1694/21), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1674/21), Turkménistan, Fédération de Russie (PC.DEL/1678/21), Kirghizistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Azerbaïdjan (PC.DEL/1685/21 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 4 novembre 2021, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



1342^e séance plénière
Journal n° 1342 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION HONGROISE

Merci, Madame la Présidente.

Nous nous associons à la déclaration faite au nom de l'Union européenne mais aimerions faire les remarques supplémentaires suivantes à titre national.

Tout d'abord, permettez-moi de saisir cette occasion pour saluer chaleureusement, Monsieur l'Ambassadeur Varga, votre retour devant le Conseil permanent, et vous remercier pour votre rapport exhaustif.

Madame la Présidente,

La Hongrie a pleinement soutenu le travail impartial et professionnel de la Mission d'observation de l'OSCE aux postes de contrôle russes de Gukovo et Donetsk tout au long de son existence. Grâce à votre engagement inlassable, vous avez assuré le fonctionnement de la Mission au cours des quatre dernières années et, malgré des conditions constamment difficiles, celle-ci a maintenu en permanence son activité à ces postes de contrôle frontaliers. Dans ce contexte, nous aimerions souligner que, grâce à votre sens des responsabilités, la Mission d'observation des frontières a été la seule mission de terrain de l'OSCE dont le travail n'a pas été interrompu par la pandémie. Vous avez navigué au plus près, avec un équipage réduit au strict minimum qui effectuait des quarts inhabituellement longs sans même que des temps de repos et des congés lui soient garantis. Vous l'avez fait en accordant la plus grande attention au devoir de diligence et à la dignité humaine, des facteurs que l'on oublie facilement dans un environnement de sécurité.

Nous avons également apprécié qu'avec vos collègues, vous ayez su établir et maintenir un excellent climat de coopération avec les différentes autorités du pays hôte, ce qui a permis de faciliter le travail de la Mission et d'améliorer ses conditions de travail.

Madame la Présidente,

Comme nous l'avons dit précédemment, nous regrettons la fermeture de la Mission d'observation des frontières. Malheureusement, cette fermeture affaiblit le rôle de l'OSCE dans le règlement du conflit en Ukraine et dans son voisinage. Elle ne nous aidera pas à mieux comprendre la situation sur le terrain. Il en résulte pour nous un affaiblissement de la

confiance, de la transparence et du dialogue, produits qui sont toujours très demandés dans notre Organisation. À cet égard, nous soulignons à nouveau que l'activité de surveillance de la Mission d'observation des frontières était une mesure de confiance importante et irremplaçable qui constituait une partie essentielle de la contribution de l'OSCE au règlement du conflit.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de faire quelques remarques sur la question du soutien tant au fonctionnement qu'à la fermeture de la Mission. Nous pensons que les visites des responsables et du personnel du Siège aux missions sur le terrain, et nous entendons par là des visites régulières et utiles, sont à la fois cruciales et indispensables. C'est grâce à de telles visites, et non par des déclarations, que l'Organisation montre qu'elle se soucie des missions, que celles-ci jouent un rôle essentiel et que les responsables sont là pour elles. C'est un rôle que personne d'autre ne saurait jouer. Les États participants sont également en droit d'être informés des changements majeurs et nous pensons que les fermetures en sont un exemple qui mérite l'attention de tous. Les chefs de mission doivent pouvoir s'appuyer sur des lignes directrices claires et des politiques précises acceptées d'un commun accord pour accomplir de bonne foi leur travail quotidien, qui, il faut le rappeler ici, est à mille lieues des bureaux confortablement climatisés du centre-ville de Vienne.

À cet égard, nous félicitons tout particulièrement la Secrétaire générale d'avoir lancé le processus d'examen du fonctionnement de l'Organisation. Nous sommes convaincus, et nous le savons tous par expérience, que cette réforme est nécessaire. Je peux déjà assurer la Secrétaire générale du soutien de la Hongrie à cet égard. Nous avons déjà manifesté notre appui en détachant un excellent expert auprès du Bureau de la Secrétaire générale afin d'aider celle-ci à renforcer la bonne gouvernance et à améliorer le système de justice interne. Ce sujet restera au centre de notre attention dans les années à venir et je tiens à exprimer notre appui indéfectible à ce processus qui, à mon avis, déterminera l'héritage de l'Organisation et de ses dirigeants.

Monsieur l'Ambassadeur Varga,

En conclusion, permettez-moi de vous faire part de notre sincère reconnaissance pour l'excellent travail que vous même et votre équipe avez accompli malgré des conditions extrêmement difficiles. Nous pensons que le professionnalisme et le dévouement personnel dont vous avez fait preuve dans la conduite de la Mission au cours des quatre dernières années ont été exemplaires. Celle-ci a continuellement rempli son mandat en assurant une surveillance permanente des postes frontières et en informant régulièrement le Conseil permanent de ses activités. Dans ce contexte, nous vous remercions d'avoir informé régulièrement et en temps utile les États participants par vos nombreux rapports ponctuels et hebdomadaires, vos réunions d'information informelles et les rapports détaillés et informatifs présentés ici au Conseil permanent. Enfin, faisant écho à la déclaration de l'Union européenne, je tiens à dire que nous attendons avec impatience le moment où nous vous accueillerons de nouveau à l'OSCE.

Nous souhaiterions que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Je vous remercie de votre attention.



1342^e séance plénière

Journal n° 1342 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Madame la Présidente,

Je voudrais commencer par exprimer la gratitude du Canada à l'ambassadeur Varga pour son travail précieux et important. Le professionnalisme, l'impartialité et la transparence dont il a fait preuve, ainsi que toute son équipe, au cours des sept dernières années, malgré des circonstances difficiles et un mandat tronqué en raison d'un État participant, ont été impressionnants et remarquables. La mission a fourni de précieuses informations sur les déplacements de personnes et de matériel entre la Fédération de Russie et les zones contrôlées par les militants soutenus par Moscou dans l'est de l'Ukraine.

Monsieur l'Ambassadeur Varga, la sûreté et la sécurité de votre équipe et de vous-même ont toujours été d'une importance primordiale et nous vous remercions pour l'attention et l'autorité dont vous avez fait preuve. Votre présence ininterrompue face aux taux élevés d'infection dus à la COVID-19 dans votre pays d'accueil est admirable et nous apprécions votre communication franche sur ce sujet et d'autres questions avec les États participants. Malgré des ressources limitées et la brièveté des mandats, votre mission a été une source unique et fiable d'informations sur les mouvements effectués à travers la frontière d'État ukraino-russe et elle laissera une trace durable en ce qui concerne la surveillance de la stabilité et de la sécurité dans la région. Malheureusement, cette observation claire et impartiale de la situation à la frontière s'achève trop tôt. Nous sommes profondément préoccupés par le nombre de passages effectués par des convois russes prétendument « humanitaires » et du personnel en « tenue de style militaire » qui ne seront plus enregistrés en votre absence. En effet, si nous pouvons encore observer les mouvements qui vont des zones contrôlées par le gouvernement ukrainien vers les zones qu'il ne contrôle pas, nous n'avons plus la possibilité d'observer les déplacements liés au transport de matériel militaire, de munitions, de personnel et d'autres formes d'appui provenant de la Fédération de Russie.

Madame la Présidente,

Il nous semble clair que la Fédération de Russie n'a jamais eu l'intention de donner à la Mission d'observation des frontières un mandat et des capacités suffisantes pour observer le segment de la frontière d'État russo-ukrainienne qui échappe au contrôle du Gouvernement ukrainien. La Russie n'a jamais permis à la mission d'utiliser le matériel dont elle avait besoin, n'a jamais accepté de mandat pour observer la frontière dans son intégralité, n'a

jamais permis à la mission de s'approcher des véhicules pour contrôler effectivement leurs occupants et n'a jamais accepté de prorogations. Enfin, elle a mis fin à la mission bien que l'écrasante majorité des États participants se soient exprimés en faveur d'une transparence accrue et de conditions favorables à un règlement du conflit dans l'est de l'Ukraine.

Un tel mépris pour le travail et le mandat de la Mission d'observation des frontières reflète la position générale de la Fédération de Russie concernant l'application des accords de Minsk, qui exigent une surveillance efficace et complète de la frontière. Tout cela dénote une indifférence à l'égard de la prévention des conflits, de l'instauration d'un climat de confiance et de l'efficacité de l'OSCE, qui réside dans le fait que les États participants utilisent ses différentes structures pour résoudre les problèmes de manière pacifique au lieu d'entraver leur mandat ou d'y mettre un terme.

Madame la Présidente,

Nous tenons une dernière fois à souligner que le travail de la Mission d'observation des frontières a été hautement apprécié par le Canada et nous applaudissons le dévouement et l'engagement de l'Ambassadeur Varga dans des circonstances contraignantes. Nous vous souhaitons un avenir prometteur et productif.

Je demande que ma déclaration soit ajoutée au journal de ce jour.

Je vous remercie.